



Délégués du personnel **CFDT** du réseau commercial Groupama Loire-Bretagne Réunion du 25 Novembre 2014

Plan de progrès, Plan d'amélioration...

Actuellement en cours sur le marché des particuliers:

2 Nouveaux Plans d'amélioration

Magellan

- **Temps de trajet**

A la demande des délégués du personnel, la direction commerciale précise qu'il sera possible de fermer ponctuellement l'agence par anticipation dès lors que le temps de déplacement le nécessite. N'hésitez pas à nous faire part de tout dysfonctionnement.

- **Marché agricole 29**

Les DP s'étonnent du poste à durée déterminée sur le marché agricole 29. La direction commerciale précise que ce n'est pas le cas. Il s'agit d'un détachement temporaire. Les DP soulignent que certains secteurs sont disproportionnés et les DP interpellent la direction sur les difficultés rencontrées.

- **Rémunération variable**

Depuis plus de 2 ans les DP CFDT demandent la présentation du système dérogatoire de la rémunération variable et additionnelle 2015 pour l'ensemble des métiers. La direction commerciale précise qu'une présentation doit être faite au CE. La présentation sera faite sur la prochaine réunion.

- **Heures supplémentaires**

Pour les CP, les horaires de formation MAGELLAN seront les suivants :
8h45-12h30 / 13h45-17h30,
Les formateurs sont invités à se présenter généralement 30 minutes avant le démarrage

des formations. La direction commerciale précise qu'un dispositif spécifique sera mis en place pour les récupérations horaires.

Comment sont traitées les heures avant 8H et après 18H enregistrées sur Kélio ?

Quel est la règle ? Quelle est la note de service ?

La direction confirme que l'enregistrement sur Kélio est possible.

Les DP soulignent que les temps de dépassement sont importants et que parallèlement le métier continue. Attention aux surcharges...

2 ½ journées supplémentaires

Les délégués rappellent que les conseillers particuliers qui travaillent du mardi au samedi ont la possibilité d'avoir 2 ½ journées supplémentaires. La direction commerciale confirme que cet accord est étendu aux salariés exerçant dans une agence ouverte à partir du lundi midi.

Deux demi-journées supplémentaires

Les DP s'étonnent des demandes de la DRH pour les salariés qui partent en retraite juste après la bascule soit le 12 mars ; compensation par des congés sans solde ou compensation par le prime de fin d'année via le CET ???

Les collègues sont outrés !!!

La direction précise qu'il n'y a pas eu de pression. Les DP ne partagent pas ce point.

CP en formation

Les DP s'inquiètent du manque de formation et d'accompagnement des CP en formation. La direction est consciente du problème.

Vos Délégués du personnel **CFDT (liste au dos)
Prochaine réunion le 18 Décembre 2014**